

Questions orales

M. Kaplan: Pour de Havilland également?

M. Nielsen: ... et c'est sûrement le résultat équitable et raisonnable que les députés d'opposition demandaient.

M. Turner (Vancouver Quadra): Et le Parlement?

M. Nielsen: J'ai répondu en ce qui concerne le Parlement. Cette impartialité, qui n'est pas le fait du très honorable chef de l'opposition et de ses collègues de par la conduite des membres de son propre caucus, garantit qu'il n'y aura pas la même impartialité ici.

M. Gauthier: Avec 211 députés? Allons-donc!

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre, en supposant qu'il a récemment parlé au premier ministre. Le 2 mai, le vice-premier ministre a déclaré ceci à la Chambre:

... veiller à ce que le ministre se conforme au code d'éthique. C'est là que débute et que s'arrête sa responsabilité. Il l'a fait. Personnellement, comme le premier ministre, cette procédure me satisfait parfaitement.

Autrement dit, il était convaincu que le code avait été respecté. Dans la lettre de démission qu'il a adressé au premier ministre, le ministre répète qu'il est innocent, qu'il s'est conformé au code, de même qu'aux termes de la lettre que le premier ministre lui a envoyée le 9 septembre. Il continue à se déclarer innocent de toute infraction.

Le vice-premier ministre a-t-il consulté le premier ministre? Dans l'affirmative, ce dernier est-il toujours convaincu que le ministre n'a enfreint ni le code ni les termes de la lettre du 9 septembre?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, le premier ministre maintiendra certainement, tout comme moi, ce qu'il a dit à la Chambre et ailleurs au sujet de cette affaire. Nous n'allons certainement ni l'un ni l'autre juger d'avance des résultats d'une enquête impartiale, comme le voudrait le député. Telles sont, j'en suis sûr, les intentions du premier ministre et c'est la meilleure chose à faire maintenant compte tenu des circonstances.

M. Broadbent: Monsieur le Président, si une personne a jugé d'avance de l'issue de cette affaire, c'est certainement le vice-premier ministre qui n'a fait qu'un appel téléphonique au sujet de toute cette question.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Je veux être sûr d'avoir bien compris les propos du ministre. Je crois qu'il réitère la position du gouvernement à savoir que l'ancien ministre n'a violé ni le code relatif aux conflits d'intérêts ni les termes de la lettre que le premier ministre lui a adressée le 9 septembre. C'est bien la position du gouvernement?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Le député m'accuse, à tort, de n'avoir fait qu'un seul appel téléphonique. Il devrait y réfléchir à deux fois avant de lancer de telles accusations. Je suis loin de m'être contenté d'un seul appel téléphonique ou d'un seul entretien.

M. Broadbent: Répondez à la question.

M. Nielsen: Je maintiens ce que j'ai dit à la Chambre au cours des deux dernières semaines.

M. Broadbent: Monsieur le Président, tous les Canadiens trouveront intéressant d'apprendre que le vice-premier ministre maintient ce qu'il a dit étant donné qu'ils ont, de leur côté, tiré des conclusions très différentes au sujet de cette affaire.

LA CONDUITE DE L'ENQUÊTE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Quand le vice-premier ministre pourra-t-il nous dire qui va mener cette enquête et quel sera le mandat de la commission d'enquête en question?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, cela doit se faire dans les plus brefs délais. Le premier ministre et ses conseillers étudient la question. Je puis assurer au député que nous chargerons, au plus tôt, une commission d'enquête impartiale d'examiner les faits.

[Français]

ON DEMANDE QUELLE SERA LA NATURE DE L'ENQUÊTE MENTIONNÉE DANS LA DÉCLARATION DU MINISTRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je voudrais m'adresser au vice-premier ministre et tenter de clarifier un peu avec lui quelle sera la nature de l'enquête qu'on nous propose et qui était mentionnée dans la déclaration du ministre, ce matin. Tantôt, le vice-premier ministre semblait dire que l'Opposition avait demandé à plusieurs reprises, la semaine dernière, qu'une enquête indépendante soit tenue. Je voudrais lui rafraîchir la mémoire en lui disant que l'Opposition était précise à savoir, et c'est là que je pose ma question: Est-ce que l'enquête que nous aurons sera telle que demandée par les partis d'Opposition la semaine dernière, à savoir devant un comité de cette Chambre? Cela nous a été refusé par la majorité conservatrice deux fois la semaine dernière à deux comités différents. Où se tiendra l'enquête? Au Parlement ou cachée quelque part ailleurs?

● (1425)

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, je ferai abstraction des accusations immodérées portées par le député. L'enquête impartiale que nous comptons entreprendre aura une portée assez vaste pour englober toutes les accusations et allégations, non fondées ou autres...